

Note retrait de la vie chère en CMO:
**La CGT Pénitentiaire obtient
la suspension de la note**

Une note était parue, en date du 17 Février 2017, émanant de la Direction de l'Administration pénitentiaire, à l'attention du Directeur de la Mission Outre Mer (MOM), relative au versement de la majoration de traitement des fonctionnaires affectés dans les outre-mers en cas de congés maladie.

En l'occurrence, cette note, avait pour objet, la suppression de l'indemnité de vie chère pour les agents ultra-marins lorsque ceux-ci étaient en CMO.

Après notre intervention auprès des services compétents de l'Administration Pénitentiaire, suivie de la rédaction d'un communiqué dénonçant fermement un recul social sans précédent, **la CGT Pénitentiaire, par courrier en date du 27 Février 2017, avait interpellé le Garde des Sceaux, Jean Jacques URVOAS, afin de l'alerter sur le procédé mis en place dans notre Administration.**

Pour information, seule l'Administration Pénitentiaire avait lancé cette offensive sur le droit des fonctionnaires dans les territoires et départements d'outre-mer.

Sensible aux arguments avancés par notre organisation dans notre courrier du 27 Février 2017, le Ministre de la Justice nous répond, en date du 5 Avril 2017, en suspendant l'application de la dite note afin que les services de la Direction de l'Administration Pénitentiaire fassent un point de la situation et prennent attache auprès d'autres Ministères pour connaître les pratiques mises en place chez eux.

Par conséquent, le retrait de l'indemnité de vie chère lors de congés maladie d'un agent en outre-mer est suspendu.

La CGT Pénitentiaire ne peut que se satisfaire de cette décision, même si la suspension n'est qu'un premier pas vers l'annulation pure et simple de cette note, et donc du retrait de l'indemnité de vie chère lors d'un CMO pour un fonctionnaire pénitentiaire affecté dans un établissement d'Outre-Mer.

La CGT Pénitentiaire restera vigilante et ne manquera pas de vous tenir informé des suites données à ce dossier.

La CGT Pénitentiaire continuera avec force à se battre à vos côtés pour garantir vos droits.